**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 91 (1964)

**Heft:** 4

**Artikel:** In memoriam : Eugène Wiblé et Oscar Pasche : (fonds en faveur du Conteur romand)

**Autor:** Wiblé, Eugène / Pasche, Oscar

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-233558

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**In memoriam :**

## Eugène Wiblé et Oscar Pasche

(*Fonds en faveur du* Conteur romand)

| | |
|---|---|
| Total à ce jour . . . . | Fr. 852.— |
| Mlle Elie Jordan, av. de la Harpe 4, Lausanne . . | Fr. 10.— |
| Total au 31 déc. 1963 . . | Fr. 862.— |

Un grand merci à ces généreux donateurs.

(Tous les versements concernant le fonds sont à verser au compte de chèques postaux II. 131 39, avec la mention au dos : In memoriam : Eugène Wiblé-Oscar Pasche.)

**Un cadeau pas comme les autres...**

*Un abonnement à Fr. 8.— au* Conteur romand... !

(Compte de chèque postal II 131 39.)

## Si vous allez...

*... à Montagny sur Lutry — ne pas confondre avec Montagny sur Villette — vous serez sur l'emplacement d'un ancien château fort, bâti au Moyen Age par les moines de Lutry, pour la protection de leurs vignerons. Après la Réforme, cette propriété passa entre des mains diverses. En 1692, elle fut acquise par un nommé Jean-Pierre Blanchet, qui, ayant épousé la fille d'un baron de Lais, réfugié pour cause de religion, prit ce titre à son compte, bien que son beau-père ait été dépossédé de tous ses biens en France. Il était en bonnes relations avec le bailli de Lausanne, qui l'avait désigné comme banneret, mais les scrupules ne l'étouffaient pas. On était alors dans une période de troubles, où de nombreux camisards se trouvaient chez nous, et où les relations entre la France et la Savoie étaient moins que cordiales. Les transports étaient peu sûrs. A certains égards, les Bernois fermaient un peu les yeux. Un jour, Blanchet apprend le prochain passage sur le lac d'un convoi porteur de sommes destinées à l'armée française, alors en Italie. Estimant être en droit de saisir cette occasion pour obtenir une compensation au préjudice dont son beau-père avait été victime, il projette d'intercepter le convoi. Il mobilise quelques hommes sûrs et, masqués, ils s'embarquent. Pour son malheur, la barque française fait escale à Cully ; Blanchet la dépasse et va se poster derrière la pointe de Glérolles, puis, le moment venu, il aborde. Les Français ne firent pas grande résistance, vite ils sont ficelés, les avirons et les cordages sont coupés, et on fait main basse sur une cinquantaine de sacs d'écus, quelques-uns de doublons, et d'autres objets précieux. La moitié devait revenir au duc de Savoie. Les Bernois durent agir, ils le firent discrètement. Blanchet fut conduit à Berne, où on lui trancha le col, le bailli de Steiger fut suspendu et plusieurs sanctions furent prises. La veuve vendit Montagny à la commune de Cully ; au XIXe siècle, Montagny était de nouveau dans la famille Blanchet.*

Ad. Decollogny.